

Title: Les Incontournables - Domaine Logistique

REVISIONS

IND REV	RELEASE DATE	PARAGRAPH	SCOPE OF THE REVISION
A	See Cover Page		First Issue

Title: Les Incontournables - Domaine Logistique

TABLE OF CONTENTS

1.	ADRESSE DU SITE	4
2.	ACCÈS AU SITE	4
3.	PROCÉDURE D'ACCÈS AU SITE	4
4.	PLAN D'INSTALLATION CHANTIER (PIC)	5
5.	MOYEN DE MANUTENTION	5
6.	COMPTE PRO-RATA	5
7.	ASSOCIATION INTER-ENTREPRISE (AIE)	5
8.	NOTES D'INFORMATIONS LOGISTIQUES	5

Title: Les Incontournables - Domaine Logistique

1. ADRESSE DU SITE

Adresse physique : **40 rue de Navarre – 76630 PETIT-CAUX**

Adresse postale : **EDF EPR2 Penly – BP 10030 – 76201 DIEPPE**

2. ACCÈS AU SITE

Le site est accessible depuis le Poste D'accès Temporaire (PAT) selon des horaires en vigueur (A préciser lors de la visite technique).

Les autres possibilités d'accès au Site sont décrites dans le cahier des charges.

Déplacement intra-site :

Le nombre de VL circulant intra-site doit être réduit au minimum. Tout usage de véhicule privé sur le chantier est formellement interdit.

Des bus urbains sont mis à disposition afin d'assurer les déplacements sur site (en dehors des zones de chantier).

Livraison :

Les horaires de livraisons sur le chantier sont précisés dans le cahier des charges.

Tous les livreurs doivent avoir les coordonnées d'un contact sur site (Nom - Prénom - n° de téléphone)

Une fiche identité (Nom - Prénom - n° de téléphone d'une personne sur site utilisant le véhicule) doit être affiché sur le tableau de bord du véhicule en cas de besoin.

3. PROCÉDURE D'ACCÈS AU SITE

Afin d'accéder au site (piétons et véhicules), une identification et un contrôle doivent être effectués pour toute personne accédant au chantier.

Pour réaliser les demandes d'accès, la création du compte est à faire depuis le site PASS ; depuis Google « [Intervenir sur une centrale | EDF FR](#) »

NB : Les guides associés sont disponibles en téléchargement sur le site (création compte, demande d'accès AOP,ASOP,AVE).

- Un AOP (Avis d'Opération) - Durée déterminée en fonction du temps de réalisation de la prestation avec la référence de la commande associée en cours de validité.
- Un ASOP (Avis Sans Opération) - Durée de 5 jours maximum (Visite commerciale, technique, réunion, formation...)

Des pré-requis **Sécurité** sont exigés et à retrouver dans les Incontournables **Sécurité**.

Title: Les Incontournables - Domaine Logistique

4. PLAN D'INSTALLATION CHANTIER (PIC)

Le Titulaire soumet sa demande argumentée en fonction de ses besoins contractuels en commun accord avec le donneur d'ordre de l'Entreprise (EDF) au plus tard trois mois avant son arrivée sur site avec l'effectif prévisionnel à 6 mois.

Le Titulaire ne doit pas utiliser une zone ou une installation sur le Site sans autorisation préalable de l'Entreprise EDF.

5. MOYEN DE MANUTENTION

Pour le bon fonctionnement du Site, le Titulaire planifie et organise les opérations de manutention conformément à son planning validé conjointement avec l'Entreprise.

Des pré-requis **Sécurité** sont exigés et à retrouver dans les Incontournables **Sécurité**.

6. COMPTE PRO-RATA

Un Compte Pro-rata est mis en place pour financer les prestations communes au chantier (Intérieur Site) définie dans la **Note 12792** au dernier indice en vigueur. L'application du Compte Pro-rata est mentionnée dans le cahier des charges.

Le Titulaire doit participer au financement selon les modalités d'application définies par le **Règlement du Compte Prorata**. L'appel de fonds est de **0,60€** par heures travaillées.

A titre d'exemples, les prestations communes concernent :

- Le transport interne sur les zones de vie communes,
- Le centre médical,
- L'entretien des voiries communes,
- La gestion des déchets sur les zones communes,
- L'entretien des bâtiments (zones de travail communes),
- ...

7. ASSOCIATION INTER-ENTREPRISE (AIE)

Une Association Inter-entreprises est en place sur le Chantier pour assurer des prestations sur les domaines du logement, transport externe et la restauration.

Le Titulaire doit participer au financement selon les modalités d'application définies par le **Règlement AIE**. L'appel de fonds est de **0,80€** par heures travaillées.

8. NOTES D'INFORMATIONS LOGISTIQUES & SECURITE

Le Titulaire prend connaissance des Notes d'Informations Logistiques - Sécurité (NIL/NIS) dernier indice en vigueur.